



## P2-PERFORMANCES

## P3-TEMPS FORTS

## P5-ÉCLAIRAGES

## P9-GEICINA ET VOUS



## ÉDITO



**Bernard Michel**  
Président

**Philippe Depoux**  
Directeur Général

### Chers Actionnaires,

Nous avons publié, le 24 février dernier, nos résultats annuels au titre de l'exercice 2015, des résultats en forte croissance qui viennent confirmer le bien-fondé de notre repositionnement stratégique. En effet, **notre résultat récurrent net part du Groupe progresse de + 10,3 %** sur la période, et notre Actif net réévalué ressort à 122,7 euros par action, soit une hausse de + 21,2 %. Ces très bonnes performances traduisent les succès enregistrés au cours de l'exercice, notamment en matière d'optimisation des charges financières et opérationnelles, de gestion locative, d'investissements et de cessions.

Conformément à ce que nous vous avons annoncé, nous avons significativement renforcé notre leadership sur le bureau à Paris portant le poids de notre portefeuille de bureaux à 77 % de notre patrimoine immobilier total (hors portefeuille santé), contre 63 % fin 2014. Ce repositionnement sur le bureau

parisien s'est fait au travers d'acquisitions telles que les Tours T18B à La Défense ou l'actuel siège du groupe PSA, situé avenue de la Grande-Armée dans le Quartier central des affaires, mais également au travers de cessions d'actifs matures ou non stratégiques. Depuis début 2015, nous avons ainsi réalisé ou sécurisé près de **1,9 Md€ d'investissements et 1,9 Md€ de cessions**, incluant notre portefeuille de santé dont la vente devrait être finalisée en milieu d'année.

En 2016, le marché locatif devrait montrer les premiers signes de reprise dans les zones les plus centrales où Gecina est très implantée, tandis que les zones périphériques pourraient rester légèrement sous pression. Quant au marché de l'investissement, il sera à nouveau très concurrentiel. C'est pourquoi nous entendons rester, plus que jamais, sélectifs et opportunistes tant en matière d'acquisitions que de cessions éventuelles.

Nous maintiendrons nos exigences en termes de création de valeur avec pour ambition de prolonger la puissante dynamique engagée sur 2015. En excluant l'effet de cession engagé de notre portefeuille santé, nous devrions enregistrer une croissance sous-jacente de notre **résultat récurrent net part du Groupe supérieure à + 5 % en 2016**.

Enfin, notre prochaine **Assemblée Générale tiendra le 21 avril prochain**, à 15 heures, au Palais Brongniart dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris. À cette occasion, un dividende de 5,00 euros par action sera soumis à votre approbation, représentant une hausse de + 7,5 % par rapport à l'an passé et offrant un rendement de 4,5 % sur la base de notre cours de bourse à fin 2015. Un acompte de 50 %, soit 2,50 euros par action, vous a d'ores et déjà été versé le 9 mars dernier, notre Conseil d'Administration ayant décidé de mettre en place le versement semestriel du dividende. Le solde vous sera versé en juillet prochain. Ces nouvelles modalités vous permettront de bénéficier de versements réguliers, plus en adéquation avec les flux financiers de la Société.

Vous trouverez, à ce titre, dans cette Lettre aux actionnaires, un certain nombre d'informations pratiques, concernant votre participation à cette nouvelle Assemblée, les modalités de vote et le dividende, avec une **nouveauté cette année** : la possibilité d'**exprimer votre vote par internet** !

Comme toujours, l'Assemblée Générale est un événement majeur pour notre Société, c'est l'occasion pour nous de vous présenter en détail nos résultats, notre stratégie, nos perspectives et de répondre à toutes vos questions, aussi, nous espérons vous y voir nombreux ! ■

**574,6 M€**

LOYERS

**349,2 M€**

RÉSULTAT RÉCURRENT NET  
PART DU GROUPE  
EN HAUSSE DE + 10,3 %

**12,9 Md€**

PATRIMOINE (VALEUR BLOC)



# PERFORMANCES

## UN RÉSULTAT RÉCURRENT NET PART DU GROUPE 2015 EN HAUSSE DE + 10,3 %



**Nicolas Dutreuil**  
Directeur Financier

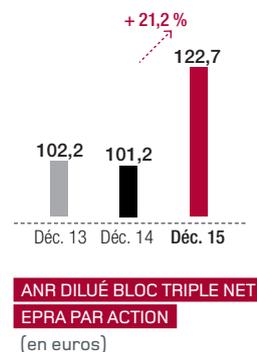
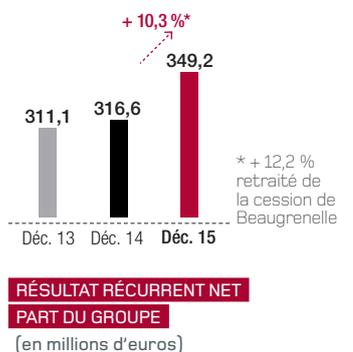
« Gecina a réalisé de très bonnes performances sur l'année 2015 : des loyers en hausse de + 0,6 % à périmètre courant, une croissance du résultat récurrent net part du Groupe de + 10,3 % et + 12,2 % retraitée de la cession de Beaugrenelle, un taux d'occupation financier de 96,6 % contre 96,4 % en 2014 et un ANR qui ressort à 122,7 €, soit une hausse de + 21,2 % !

Ces bons résultats ont été portés par la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie basée notamment sur l'accélération de la rotation de notre portefeuille telle qu'annoncée début 2015, mais également par l'optimisation de nos frais financiers et de nos charges opérationnelles.

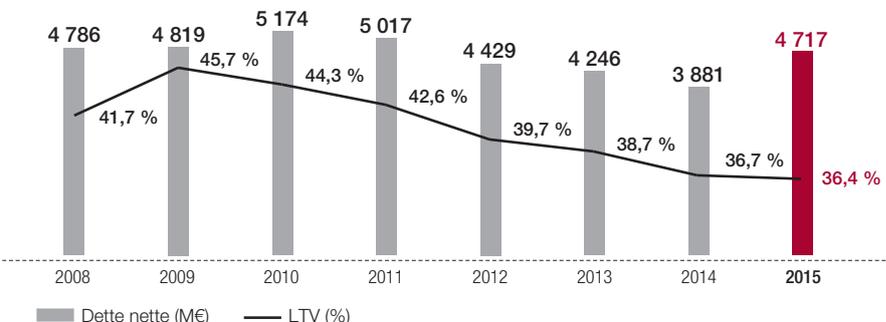
Sur l'exercice, nous avons également poursuivi l'optimisation de notre passif en profitant de l'environnement particulièrement favorable pour progresser sur l'ensemble de nos indicateurs financiers. Nous avons ainsi émis, renouvelé ou renégocié près de 2,4 Md€ de financement long terme, ce qui nous a permis non seulement de réduire le coût de notre dette, mais aussi d'en augmenter la maturité tout en allongeant les durées de couverture.

Le coût moyen de notre dette intégrant les lignes de crédit non tirées a ainsi baissé de - 90 pb en un an, à 2,7 % en 2015 contre 3,6 % en 2014. La maturité moyenne a, quant à elle, augmenté de 0,7 année, à 5,7 ans à fin 2015 contre 5,0 ans à fin 2014. Enfin, notre LTV s'est inscrite en baisse par rapport à fin 2014, de - 30 pb, à 36,4 %, malgré une année 2015 riche en investissements pour Gecina.

Ce bilan nous confère une marge de manœuvre financière particulièrement importante, qui nous permettra d'être extrêmement opportunistes, flexibles et réactifs sur le marché de l'investissement en 2016 et de poursuivre notre stratégie de croissance externe. »



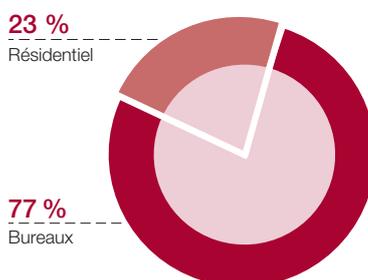
### RATIO LTV



### INDICATEURS CLÉS

	31 déc. 2014	31 déc. 2015	Variation
Loyers bruts	571,0 M€	574,6 M€	+ 0,6 %
EBITDA	467,6 M€	472,4 M€	+ 1,0 %
Marge EBITDA	81,9 %	82,2 %	
Résultat récurrent net part du Groupe	316,6 M€	349,2 M€	+ 10,3 % (+ 12,2 % retraité de la cession de Beaugrenelle)
LTV	36,7 %	36,4 %	- 30 pb
Coût de la dette tirée	3,0 %	2,2 %	- 80 pb
Cessions	613 M€	1 849 M€ (portefeuille santé inclus)	
Investissements	277 M€	1 699 M€ (1,9 Md€ réalisés ou sécurisés)	
ANR triple net EPRA (bloc)	101,2 €	122,7 €	+ 21,2 %

### VALORISATION PROFORMA DU PATRIMOINE PAR ACTIVITÉ POST CESSION DE LA SANTÉ



POUR EN SAVOIR PLUS



Téléchargez le document de référence 2015

# TEMPS FORTS

## ACQUISITION

### PROMESSE D'ACHAT **BE ISSY**

Le 16 février dernier, Gecina a signé avec le promoteur PRD Office une promesse de Vente en État Futur d'Achèvement (VEFA) en blanc, portant sur l'immeuble de bureaux BE ISSY. L'actif situé à Issy-les-Moulineaux bénéficiera d'un accès privilégié aux infrastructures de transports en commun (Tramway T2, ligne 12 du Métro et RER C), complétées en 2022 par la ligne de Métro 15 du Grand Paris Express. Dessiné par l'architecte Philippe

Chiambaretta, il développera une surface utile de 25 000 m<sup>2</sup> et offrira 258 places de stationnement. Au delà des certifications HQE Exceptionnel et BREEAM Excellent, BE ISSY sera l'un des premiers immeubles à bénéficier du label BEPOS, bâtiment à énergie positive, et de la certification WELL relative au bien-être des utilisateurs.

Pour en savoir plus, [téléchargez le communiqué ici](#).



## LOCATION

### POINTE **MÉTRO 2**

Le mois de février aura été riche en opérations, Gecina a également loué 10 000 m<sup>2</sup> de l'immeuble Pointe Métro 2 (soit 77 % de la surface totale de l'actif) aux groupes CREDIPAR et PSA Peugeot Citroën. Situé à Gennevilliers, l'actif de bureaux bénéficie des certifications HQE Construction Exceptionnel, HQE Exploitation Excellent et du label BBC.

Pour en savoir plus, [téléchargez le communiqué ici](#).

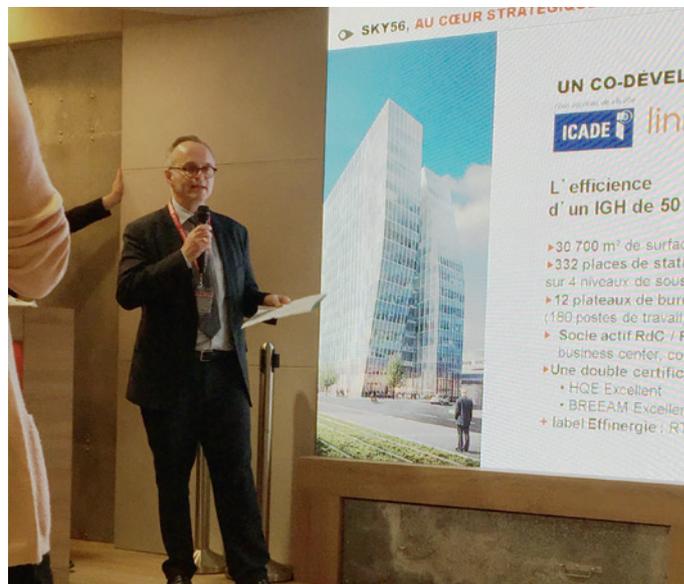
## SALON

### **MIPIM** 2016

Gecina était présente lors du dernier MIPIM qui s'est tenu du 15 au 18 mars derniers. Ce salon, qui se tient tous les ans à Cannes, réunit les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier (bureau, résidentiel, commerce, santé, logistique...) et propose des conférences, présentations, expositions et remises de prix.

À cette occasion, Gecina a eu l'occasion de présenter l'immeuble Sky 56 situé à Lyon dans le quartier d'affaires de la

Part-Dieu. Il offrira une surface utile de 30 000 m<sup>2</sup> sur 13 niveaux et 328 places de stationnement et sera livré en avril 2018. Développé par le cabinet d'architecture Chaix et Morel, le bâtiment visera les certifications HQE® et BREEAM® niveau excellent et Effnergie +. Cet ensemble avec vue sur le Parc du Dauphiné classé IGH (Immeuble de Grande Hauteur), à proximité immédiate de la gare TGV de Lyon Part-Dieu et au pied du tramway T4, offrira à ses locataires de nombreux services haut de gamme tels qu'une conciergerie, une salle de fitness...



## LANCEMENT

### POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PROGRAMME DE LOGEMENTS SKYLIGHT

La pose de la première pierre du programme de logements Skylight à Paris La Défense a eu lieu le mercredi 23 mars. Ce programme comprendra une résidence pour étudiants développée par Campuséa, filiale dédiée de Gecina, qui comptera 168 logements, du T1 au T2.

D'ici à 2017, le quartier des Jardins de l'Arche, situé au

pied de la Grande Arche et entièrement aménagé par l'EPADESA deviendra une véritable destination de tourisme et de loisirs, à 10 minutes du centre de Paris, grâce au hub de transports de La Défense.

Pour en savoir plus, [téléchargez le communiqué ici.](#)



## CESSION GECIMED

Le 8 février 2016, Gecina a signé avec Primonial Reim un accord portant sur la vente de l'intégralité de son portefeuille d'immobilier de santé. Dans cette opération, Primonial Reim est intervenu pour le compte d'un « club deal » regroupant des investisseurs institutionnels parmi lesquels Suravenir, Aviva et un fonds géré par Amundi Immobilier. Le montant de la transaction

s'élève à 1,35 milliard d'euros acte en mains. Cette opération, qui sera finalisée mi-2016, s'inscrit parfaitement dans la stratégie du Groupe de renforcer sa spécialisation sur le bureau à Paris.

Pour en savoir plus, [téléchargez le communiqué ici.](#)

## PIERRES D'OR 2016

### PHILIPPE DEPOUX NOMMÉ PROFESSIONNEL DE L'ANNÉE

À l'occasion de la cérémonie des « Pierres d'Or » qui récompense chaque année des personnalités et réalisations emblématiques de l'immobilier hexagonal, Philippe Depoux, Directeur Général de Gecina a eu l'honneur de se voir décerner la « Pierre d'Or 2016 » du « Professionnel de l'année ». Il a également reçu une Pierre d'Or dans la catégorie Manager ainsi que le prix spécial du public.

Cette triple distinction salue l'action de Philippe Depoux à la tête de Gecina, notamment :

- un retour remarqué sur le front de l'investissement avec près de 2 milliards d'euros de transactions de bureaux en 2015 ;



- des transactions emblématiques comme l'acquisition des Tours T1 & B à La Défense (siège d'Engie), du showroom de PSA avenue de la Grande-Armée, de City 2 à Boulogne et de la Tour Van Gogh située à Paris proche de la Gare de Lyon ;
- une politique RSE reconnue et une démarche innovation accélérée autour des enjeux des nouveaux modes de travail.

## INNOVATION

### PARTENARIAT ENTRE GECINA ET INDIGO

Gecina s'associe à Indigo (ex-VINCI Park) et lance la première offre de parkings partagés. 1 300 places de stationnement principalement situées en Île-de-France (dont 80 % à Paris) seront ainsi proposées aux automobilistes à la recherche de solutions de stationnement. Via une application mobile, ils pourront accéder aux parkings de 37 immeubles Gecina en fonction de leurs besoins : stationnement horaire ou stationnement par abonnement à la journée, en semaine pour le professionnel ou la nuit et le week-end pour le particulier. Cette opération témoigne de l'engagement du Groupe en faveur de l'innovation urbaine et répond à un réel besoin des riverains, confrontés à la raréfaction du nombre de places de stationnement dans les grandes villes.

Pour en savoir plus, [téléchargez le communiqué ici.](#)



## ACTIONNAIRES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

Gecina organise sa prochaine Assemblée Générale le jeudi 21 avril 2016, 15 h 00 au Palais Brongniart, place de la Bourse, 75002 Paris.

Cet événement offre l'opportunité à l'ensemble des actionnaires d'exprimer leur vote, de prendre part aux décisions importantes de la société et également d'échanger avec la Direction de Gecina.

Quel que soit le nombre de titres détenus et du fait du statut obligatoirement nominatif des actions Gecina, l'ensemble des actionnaires reçoit une convocation par courrier, accompagnée de la brochure présentant l'ordre du jour et le texte des résolutions soumises au vote des actionnaires.

En retournant le formulaire complété à l'aide de l'enveloppe-T jointe à cet effet ou en votant sur Internet, les actionnaires pourront ainsi donner pouvoir au Président, voter les

résolutions, donner mandats à une personne de leur choix ou tout simplement demander une carte d'admission pour y assister.

La participation à cette Assemblée reste conditionnée à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire dans les livres de la société au deuxième jour ouvré précédant la tenue de l'Assemblée, soit le 19 avril, à zéro heure, heure de Paris.

Les informations relatives à cette Assemblée peuvent également être obtenues :

- Par téléphone : **N° Vert 0 800 800 976**  
ou fax : 01 40 40 64 81
- Par e-mail : [titres@gecina.fr](mailto:titres@gecina.fr)
- Sur internet : [www.gecina.fr](http://www.gecina.fr) rubrique Investisseurs/Assemblée Générale 2016.
- Par courrier :  
Gecina – 16, rue des Capucines,  
75084 Paris Cedex 02

### NOUVEAUTÉ : VOTACCESS

Gecina souhaite faciliter et encourager la participation des actionnaires à ses assemblées en offrant pour la première fois, la possibilité d'exprimer son vote par Internet sur la plateforme VOTACCESS. L'accès à cette plateforme se fait directement sur le site Internet de Gecina [www.gecina.fr](http://www.gecina.fr) ou sur le site Olis-Actionnaire de Caceis Corporate Trust dont l'adresse est <https://www.nomi.olisnet.com>.

Les possibilités offertes sont les mêmes que celles du formulaire papier. Ainsi, les

actionnaires peuvent demander une carte d'admission, voter les résolutions, donner pouvoir au Président ou encore donner pouvoir à une personne de leur choix.

L'accès à cette plateforme est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 20 avril 2016, 15 h 00, heure de Paris. Les identifiants pour se connecter sont communiqués lors de l'envoi des convocations à l'Assemblée. Les actionnaires qui utilisent la plateforme VOTACCESS ne doivent pas retourner leur formulaire papier. Il est également préférable de ne pas attendre les derniers jours pour exprimer son vote afin d'éviter d'éventuels engorgements du site.

able de ne pas attendre les derniers jours pour exprimer son vote afin d'éviter d'éventuels engorgements du site.



### DIVIDENDE : EXERCICE 2015

Il sera proposé aux actionnaires, lors de la prochaine Assemblée du 21 avril, d'approuver le versement d'un dividende de 5,00 € par action au titre de l'exercice 2015 en hausse de + 7,5 % par rapport à l'année précédente. Cette distribution représente près de 90 % du résultat récurrent net.

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2015 a approuvé le principe de versements semestriels des dividendes à compter de 2016 pour faire bénéficier aux actionnaires de revenus réguliers plus en adéquation avec les flux financiers de la Société. Le Conseil d'Administration du 24 février 2016 a ainsi décidé le versement d'un acompte de 2,50 € mis en paiement le 9 mars 2016. Le solde du dividende devrait être mis en paiement le 6 juillet prochain, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale.

L'acompte réglé le 9 mars a été versé dans sa totalité au titre du régime SIIC.

Pour rappel, les dividendes payés par les SIIC n'offrent plus l'abattement de 40 % dont bénéficiaient les personnes physiques résidentes. Ils sont soumis lors de leur mise en paiement aux prélèvements sociaux de 15,5 % auxquels s'ajoute l'acompte sur l'impôt sur le revenu de 21 % (sauf exonération demandée par le contribuable).

Les modalités pratiques de mise en paiement du solde du dividende sont les suivantes :

**4 juillet 2016 : Date de détachement – ex-date.** Les titres négociés à compter de cette date sont coupons détachés. Le cours théorique d'ouverture de l'action est diminué du montant du solde du dividende.

**5 juillet 2016 : Date d'enregistrement – record date.** Date d'arrêt des positions comptables.

**6 juillet 2016 : Date de règlement – payment date.** Pour les titres inscrits au Nominatif pur, les dividendes sont réglés par le Service Titres & Bourse de Gecina sur le compte des actionnaires. Lorsque les titres sont inscrits au Nominatif administré, les dividendes sont réglés par Gecina aux différents teneurs de comptes qui se chargent de créditer leurs différents clients actionnaires.

## ACTIONNAIRES

### FISCALITÉ 2015

Les contribuables peuvent commencer à déclarer leurs revenus 2015 en ligne depuis le 13 avril 2016.

Les informations nécessaires pour les déclarations de revenus sont adressées à l'ensemble des actionnaires dont les titres sont inscrits au Nominatif pur.

Les détenteurs de titres au Nominatif administré reçoivent ces éléments de leur banque. Les montants à déclarer seront également précisés sur les déclarations préremplies adressées par l'administration fiscale.

Pour rappel, les formulaires papier devront être déposés avant le **18 mai 2016, minuit**.

Les contribuables qui déclarent leurs revenus sur internet bénéficient d'un délai supplémentaire selon le détail suivant :

**Mardi 24 mai 2016 à minuit :**  
Départements 01 à 19

**Mardi 31 mai 2016 à minuit :**  
Départements 20 à 49

**Mardi 7 juin 2016 à minuit :**  
Départements 50 à 974/976  
et non résidents

### NOUVELLE VISITE DE PATRIMOINE DÉDIÉE AUX ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Le 22 mars dernier 20 actionnaires individuels ont assisté à une présentation dans les locaux de Gécina du projet de l'immeuble Sky 56 situé à Lyon, et ont ensuite participé à la visite d'un actif actuellement en restructuration, le 55 Amsterdam situé dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce nouveau rendez-vous a remporté un vif succès !

Les actionnaires ont plébiscité l'accueil, les présentations, l'organisation et les intervenants Gécina. Deux prochaines rencontres sont d'ores et déjà planifiées : les 30 juin et 4 novembre prochains, pour y participer, les inscriptions peuvent être réalisées sur le [site internet](#) dans l'espace actionnaires.

### RÉUNIONS ACTIONNAIRES EN PROVINCE

Gécina organise en province des réunions dédiées aux actionnaires individuels. Elles sont l'occasion d'échanger sur l'actualité du Groupe, ses résultats, les axes stratégiques ou encore les initiatives mises en place pour ses actionnaires. La prochaine réunion organisée en collaboration avec le magazine Le Revenu aura lieu le lundi 27 juin 2016 à La Rochelle (17).



## ZOOM SUR...

GEICINA SE VOIT DÉCERNER  PAR LE REVENU POUR LA QUALITÉ DE SES SERVICES AUX ACTIONNAIRES POUR LA 3<sup>E</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE



Gecina obtient la meilleure note du journal Le Revenu, dans le cadre de son Dossier spécial « Les services actionnaires des entreprises du SBF 120 au banc d'essai », une enquête sur la qualité des relations actionnaires des grandes sociétés cotées. Pour cette 6<sup>e</sup> édition, Gecina se classe parmi les 5 entreprises du SBF 80 qui conservent la note maximale déjà attribuée l'an passé. Gecina est également la seule foncière du palmarès à obtenir .

Cette nouvelle distinction souligne la qualité des services mis à disposition des actionnaires et matérialise l'attention toute particulière accordée aux investisseurs individuels. Ces relations sont facilitées par le statut nominatif des titres Gecina, permettant une relation privilégiée et des échanges fréquents et de qualité lors des nombreux rendez-vous tels que les visites de sites, réunions en province, etc.

## FONDATION

# RETOUR SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION D'ENTREPRISE GECINA

Pour concrétiser ses engagements citoyens, Gecina a créé en 2008 une Fondation dédiée à la protection de l'environnement et au soutien de toute forme de handicap. Depuis sa création près de 80 projets ont été encouragés, soit un montant d'environ 2 M€ d'euros de subventions versés.



- **Le bonheur est dans le jardin** : porté par la Fondation France Répît, ce projet sera à l'origine de la création d'un jardin aux dimensions thérapeutiques, potager et installation de ruches en partenariat avec l'OFA, dans un établissement dédié à des patients atteints de maladies graves ou invalidantes et leurs aidants.

- **La Maison des Familles** : cette initiative participera aux travaux de rénovation d'une structure d'accueil temporaire pour des personnes polyhandicapées.

- **Insignifiant** : ce projet aura pour objectif de sensibiliser le grand public aux problématiques écologiques au travers d'un film d'animation. Une attention particulière sera également portée au public sourd et malentendant avec un sous-titrage adapté en langue des signes.

- **Les Galopins** : l'enfance sera mise à l'honneur au travers de l'association Averti, à l'origine du jardin éducatif appelé Les Galopins. Bérengère de Franssu, l'une des marraines du projet, nous en dit plus sur cette action...

À l'issue de sa réunion du 9 mars dernier, le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé de valider les projets de parrainage et de partenariat qui seront soutenus en 2016. Ainsi, la Fondation a renouvelé son engagement auprès de l'Observatoire Français d'Apiculture (OFA) et de l'association Parole de chien.

Elle a également noué un partenariat avec l'ONF et l'association Kinomé dont le thème est « La forêt, solution d'éducation et de reconnexion à la nature ». Une journée pédagogique sur le rôle de l'arbre dans la Forêt sera d'ailleurs proposée en octobre prochain aux enfants des collaborateurs Gecina.

Enfin la Fondation parrainera quatre nouveaux projets en 2016 :

Page suivante, lire l'interview de Bérengère de Franssu. 





## BÉRENGÈRE DE FRANSSU, MARRAINE DU PROJET LES GALOPINS

### **A.V.E.R.T.I.**

#### **Qu'est-ce que l'association Averti ?**

C'est au départ un groupe de parents d'enfants porteurs d'un handicap moteur que l'on appelle l'IMC (infirmes moteurs cérébraux) qui a mis toute son énergie pour créer un jardin éducatif pas comme les autres appelé Les Galopins. C'est un lieu où les enfants peuvent s'épanouir et faire leurs premiers apprentissages sociaux et scolaires aux côtés d'enfants valides. Quatre personnes étaient à l'origine de l'association en 1995 et elle compte aujourd'hui une trentaine de parents bénévoles.

#### **Pouvez-vous nous en dire plus sur Les Galopins ?**

Il s'agit d'une crèche mixte où les enfants valides sont accueillis dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée en petite section tandis que les enfants IMC sont admis de 18 mois à 6 ans. Cet espace permet à des enfants porteurs d'infirmité cérébrale motrice de bénéficier d'un accueil commun avec des enfants valides, et ainsi découvrir l'autre avec ses différences, d'apprendre à vivre ensemble. L'enfant IMC sera préparé en douceur à sa future intégration dans une école classique ou adaptée. Kinésithérapeutes, ergothérapeutes et prothésistes interviennent à demeure. Ces soins continueront d'être dispensés aux enfants au sein de l'association lorsqu'ils seront scolarisés. C'est ainsi qu'un élève aujourd'hui en classe de seconde ou deux autres enfants âgés de 12 ans sont toujours suivis par

Les Galopins plusieurs fois par semaine. À ce jour, l'organisme a permis à plus de 100 enfants IMC et 200 enfants valides de profiter de cet espace collectif et d'un accompagnement scolaire sous diverses formes.

Paradoxalement, cette mixité est également source de désagrément car les parents à l'origine du projet se sont malheureusement vu fermer toutes les portes des aides et subventions financières provenant de l'État ou de la Sécurité Sociale. Ces organismes imposent un statut bien défini à cette association qui est contrainte de se déclarer comme une structure spécialisée ou comme une structure classique d'accueil pour enfant. Comme elle tient à conserver cette mixité, l'association est donc majoritairement financée par les parents. De nombreux événements type lotos, courses associatives sont également organisés pour recueillir des fonds et d'autres associations, à l'instar du Lions Club du Val d'Oise, œuvrent en faveur des Galopins.

À la recherche de lots pour organiser une tombola, Les Galopins ont ainsi frappé à la porte de la Fondation Gecina. Comme cette association s'inscrivait complètement dans sa démarche de soutien à toute forme de handicap, la Fondation a finalement proposé de l'intégrer dans son programme de parrainage annuel.

Gecina apportera une aide financière à hauteur de 10 000 € pour un an. Les Galopins estimant que le coût annuel d'un bambin s'élève à 2 000 €, cinq enfants seront donc parrainés.

car le quotidien est éprouvant, les aides financières et le soutien matériel rares. Le handicap moteur est d'autant plus difficile à gérer lorsqu'il touche un enfant car il faut trouver des lieux de garde adaptés, faire en sorte que les soins dispensés par des professionnels de la santé soient pris en charge.

#### **Quelles actions la Fondation et les parrains des Galopins souhaitent-ils mettre en place au cours de cette année de parrainage ?**

Comme je le précisais, l'idée première est de les aider financièrement pour pouvoir soulager les parents qui payent une grande partie des soins médicaux de leurs petits. La Fondation Gecina, grâce à son soutien pécuniaire, pourra aussi participer à l'achat du matériel adapté pour l'apprentissage des enfants.

Nous aimerions également mobiliser l'ensemble des salariés de Gecina en les faisant participer à une course à pied en faveur des Galopins durant laquelle un euro serait par exemple reversé par kilomètre couru ou marché.

Nous voudrions également mettre en place une bourse aux jouets, toujours auprès des collaborateurs Gecina qui souhaiteraient se défaire de jouets en bon état pour que l'on puisse équiper l'association qui a besoin de renouveler son parc de jeux d'apprentissage ou de réflexion.

La structure est actuellement équipée de quelques PC assez vétustes. Un autre projet consisterait donc à faire un don d'ordinateurs aux Galopins, en partenariat avec la Direction des Systèmes d'Informations de Gecina, lorsqu'elle sera amenée à renouveler son parc informatique.

La Fondation pourrait également proposer aux salariés une action collective au sein même de la crèche car elle bénéficie d'un terrain extérieur assez grand mais les parents bénévoles n'ont malheureusement plus les moyens de mandater des jardiniers pour l'entretenir. Nous aimerions lancer une action de nettoyage et de jardinage sur la base du volontariat une à deux fois par an dans la même optique que l'opération de nettoyage des quais de Seine qui avait été opérée par la Fondation l'an dernier. ■

#### **Qui sont les parrains Gecina et pourquoi avez-vous décidé de porter ce projet ?**

Nous sommes cinq parrains Gecina pour cette association : Hélène de Clisson, Audrey Tranchandon, Jérôme Engelbrecht, Nicolas Lepigeon et moi-même. Nous sommes tous parents d'enfants en bas âge donc d'autant plus concernés par la cause défendue par Les Galopins. Le combat de cette association nous a particulièrement touchés.

Pour ma part, une personne de ma famille est touchée par le handicap moteur donc je sais à quel point cette situation peut être un véritable parcours du combattant



# GECINA ET VOUS

## ESPACE ACTIONNAIRE



Cet espace dédié aux actionnaires de Gecina permet de recevoir par courrier électronique l'ensemble de nos publications, telles que la lettre des actionnaires de Gecina, les communiqués sur les résultats et les actualités du Groupe. Il offre aussi la possibilité de s'inscrire aux visites de patrimoine organisées par Gecina.

Consultez l'espace actionnaires  
[www.gecina.fr](http://www.gecina.fr)

## CALENDRIER FINANCIER 2016



### 24 février

Activité et résultats 2015, après bourse

### 21 avril

Assemblée générale des actionnaires  
Activité au 31 mars 2016, après bourse

### 21 juillet

Activité et résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2016, après bourse

### 20 octobre

Activité au 30 septembre 2016, après bourse

## BOURSE

Évolution de l'action Gecina et des indices SBF120, EPRA Eurozone et IEIF SIIC France au 6 avril 2016



## PRINCIPAUX INDICES

SBF 120, Cac Mid 60, Euronext 100, SBF TOP 80 EW, EPRA, FTSE4Good, DJSI Europe et World, STOXX Global ESG Leaders, GPR250, IEIF REITS, IEIF SIIC France, Euronext Vigeo France 20, Euronext Vigeo Europe et Eurozone 120

## NOTATION

Standard & Poor's :  
BBB+ / perspective stable  
Moody's :  
Baa1 / perspective stable

## L'ACTION GECINA

au 31 mars 2016

63 260 620

Actions en circulation

7,655 Md€

Capitalisation boursière

GFC.FP

Code Bloomberg

GFC.PPA

Code Reuters

FR0010040865

Code ISIN

7,50€

Valeur nominale

Euronext Paris

Cotation :  
Compartment A (large cap). Admis au service à règlement différé (SRD)

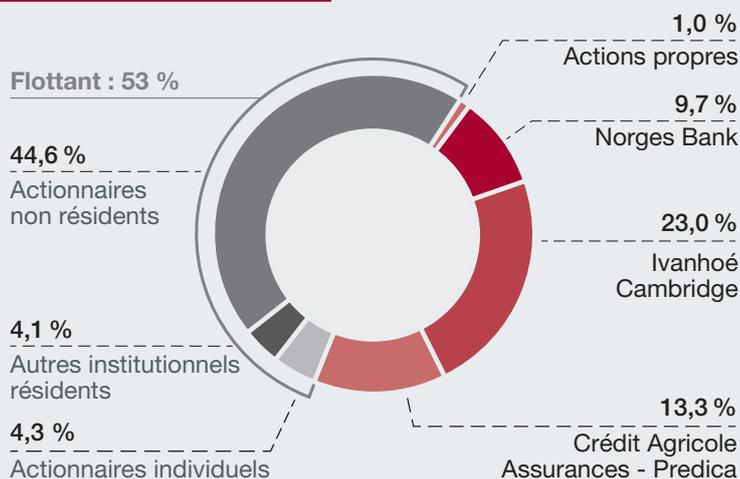
## PERFORMANCES DIVIDENDE RÉINVESTI (au 31/03/2016)

	Gecina	SBF 120	EPRA* EUROZONE	IEIF SIIC
2016	10,4 %	- 3,7 %	3,9 %	7,1 %
1 mois	8,5 %	2,6 %	8,1 %	8,4 %
6 mois	13,5 %	1,2 %	7,9 %	10,4 %
12 mois	2,0 %	- 9,2 %	- 2,1 %	- 3,2 %
5 ans	61,0 %	68,8 %	35,2 %	64,2 %

(source Reuters)

\* European Public Real estate Association

## ACTIONNARIAT (au 31 janvier 2016)



## CONTACTS

L'équipe des Relations Actionnaires de Gecina est à votre disposition pour tout renseignement :

### • Relatif à la société

Tél. : N° Vert 0 800 800 976

Mail : [actionnaire@gecina.fr](mailto:actionnaire@gecina.fr)

### • Dans le cadre de la gestion des comptes au nominatif pur

Tél. : + 33 (0) 1 40 40 65 47

Mail : [titres&bourse@gecina.fr](mailto:titres&bourse@gecina.fr)